

Loup



environ 160 cm
18 à 42 kg



CARACTÉRISTIQUES

- Pelage blanc à noir et gris cendré;
- Museau effilé et oreilles arrondies;
- Longues pattes et queue touffue;
- S'attaque très rarement aux humains.



HABITAT

- Forêts résineuses, décidues ou mixtes, toundra ou prairies (selon l'espèce);
- Domaine vital vaste (15 000 ha);
- Sites de rassemblements pour la meute et réseau de corridors de chasse marqués d'odeurs.



ALIMENTATION

- Au sommet de la chaîne alimentaire, se nourrit de gros mammifères;
- Chasse en meute;
- Complète son alimentation avec de plus petits animaux, du poisson et des fruits sauvages.



MENACES

- Perte et fragmentation de son habitat par le développement urbain et routier ou l'agriculture (limite la rencontre des proies et leur dispersion).

RÉPARTITION AU QUÉBEC (SELON L'ESPÈCE)

- LOUP GRIS : Nord-du-Québec et Côte-Nord.
- LOUP DE L'EST*: Nord du fleuve Saint-Laurent : Outaouais (Réserve Papineau-Labelle), Hautes-Laurentides, Abitibi-Témiscamingue et Capitale-Nationale (Réserve faunique des Laurentides);
- LOUP BORÉAL **: sous-zone forestière boréale (sapinières).
- HYBRIDES (loup de l'Est/loup boréal/ coyote de l'Est) : exemple du parc national du Mont-Tremblant.

*Davantage d'études sont requises pour préciser l'aire de répartition du Loup de l'Est au Québec. (MFFP, 2017)
**Pas une espèce en soi, mais regroupement majoritaire parmi les autres espèces de loups au Québec. (MFFP, 2017)



Hiver

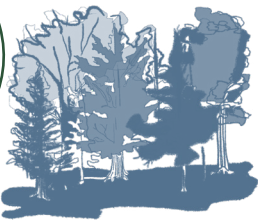
Naissances : Avril et mai
1 portée/an 5 à 7 petits

La protection de l'habitat de cette espèce assure le maintien d'autres mammifères à grand domaine vital :

- ours noir, coyote, lynx, orignal et permet assurément à une grande diversité d'espèces de toutes tailles de se développer.

Le Parc National du Mont Tremblant, où habitent plusieurs meutes de loups, est un lieu de recherche et de protection des meutes de première importance dans les Laurentides. Dans ce parc national, des actions concrètes sont d'ailleurs mises en place depuis plus d'une décennie pour maintenir et favoriser ce grand prédateur.

AMÉNAGER SON BOISÉ EN MAINTENANT LA BIODIVERSITÉ



Maintenir une forêt sur au moins 60 % du territoire pour permettre une occupation permanente et le maintien du domaine vital.



Pour les proies, laisser de gros débris forestiers au sol après les travaux forestiers.



Maintenir une mosaïque forestière naturelle ou des bandes riveraines arborées élargies pour assurer ses déplacements et favoriser la rencontre avec les proies.

Illustrations : Sophie-Anne Vachon

Pour les références et en savoir plus, visitez foretprivee.ca/biodiversite



Réalisée par



Éco~corridors laurentiens



TERRA-BOIS
COOPÉRATIVE
PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS



CONSERVATION
DE LA NATURE
CANADA